

Edito du journal du 6 février 2008

Les contrats au cœur de l'actualité

Unis et organisés nous serons plus forts !

L'édition que vous tenez entre les mains semble confirmer que l'union fait la force et que les contrats sont le «nerf de la guerre». Uniterre le dit depuis de nombreuses années: nous devons exiger des contrats et ceux-ci doivent remplir les conditions «QCCPA = Qualité, quantité, calendrier, prix et acomptes».

L'agriculture contractuelle est un exemple très concret prouvant qu'il est possible de créer - à petite échelle - un terrain d'entente entre producteurs et consommateurs. L'initiative des «Jardins du Flon» à Lausanne illustre avec brio que chacun y trouve son compte.

A plus large échelle, les producteurs de lait européens s'organisent et se fédèrent afin de revendiquer ensemble un prix du lait équitable. Pour s'assurer qu'ils tirent à la même corde, ils signent un contrat qui les engage à soutenir des revendications communes. Plus de 80'000 producteurs en Europe, 320 en Suisse romande et autant en Suisse alémanique, voilà que le mouvement semble prendre de l'ampleur. Pour peu, certains pourraient laisser entendre qu'un nouveau cartel du lait est né...

...car quand les paysans s'unissent, il semble que la commission de la concurrence s'en préoccupe bien plus que de contrôler l'oligopole ultrapuissant des grands distributeurs. Droit cartellaire et agriculture ne font pas toujours bon ménage; l'article en page 2 en explique les raisons. Quoiqu'il en soit, c'est ceux qui détiennent le robinet du lait - les producteurs - qui doivent s'arranger avec ceux qui le boivent; sans laisser les intermédiaires négocier à leur place.

S'unir s'est aussi mieux se connaître, échanger nos connaissances, nos informations et nos préoccupations. Cela se fait aussi au sein de La Via Campesina. Les liens tissés par le biais de ce mouvement international nous permettent de ne pas gober tout cru le projet d'une méga-usine d'agrocarburants prévue en Argovie. Elle a comme objectif de raffiner une plante qui serait importée du Mozambique. Nos collègues d'Afrique australe se préoccupent à juste titre que leurs terres soient consacrées à l'alimentation de nos moteurs. C'est en s'informant mutuellement que nous pouvons aussi mieux défendre l'intérêt des producteurs; ici comme là-bas.

L'eau est un bien indispensable à la vie... et à l'agriculture. Elle doit demeurer un bien public et ne pas devenir la propriété de quelques multinationales. C'est pourquoi nous encourageons les collectivités publiques à signer le «contrat mondial de l'eau» affirmant ainsi qu'elles sont en faveur d'une gestion publique de l'eau.

Enfin, c'est l'union de paysans et de consommateurs au sein notamment de l'association «Faucheurs volontaires» qui semble avoir eu raison, pour un temps, des OGM en France. Cette détermination a permis de mettre en application le principe de précaution.

Ces exemples démontrent que la clé du succès est une meilleure organisation au sein du monde paysan couplée à une entente solide avec les consommateurs.